

L'EDITO du Président

Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année, l'automne est une période riche d'informations avec la publication des rapports annuels de Nîmes Métropole et de ses délégataires.

Dans ce numéro, nous avons choisi de partager avec vous les éléments que notre lecture attentive a repérés.

Les documents complets sont téléchargeables sur notre site internet pour vous en faciliter l'accès.

<http://www.eausecours30.fr/index.htm>

Bonne lecture !

Claude COMPARET

Président EAU SECOURS 30



Changement de vannes d'une pompe de reprise à Comps (photo Eau de Nîmes Métropole)

Le déficit abyssal de VEOLIA sur le contrat Nîmois se confirme en 2022

Le compte annuel de résultat d'exploitation qui vient d'être rendu public dans les rapports du délégataire confirme les mauvais chiffres de 2020 et 2021.

Pour sa troisième année d'exploitation sur le territoire de Nîmes Métropole (34 communes sur 39), **les résultats de la filiale créée pour gérer le contrat nîmois sont à nouveau dans le rouge très foncé.**

Un déficit de 3,022 millions d'euros pour l'eau potable et de 2,054 millions d'euros pour l'assainissement collectif. **Ce déficit représente 20 % des recettes de l'exploitant.**

Le déficit cumulé du contrat sur trois ans dépasse les 15 millions d'euros.

Sur le plan technique, le travail du délégataire de maintenance et de modernisation du réseau et de ses équipements est manifeste et conforme aux attentes du contrat. Le volume des travaux réalisés au cours de ce contrat, tant par le délégataire que par Nîmes Métropole est très important et beaucoup plus ambitieux que dans la période précédente.

Mais l'on peut se demander si un tel déséquilibre financier est viable dans la durée.

Ce qui est certain, c'est que même si l'on réduit un peu ce déficit pour tenir compte des marges des conventions de la société dédiée avec sa maison mère (Groupe VEOLIA), il nous faudrait augmenter la part délégataire du prix de l'eau de plus de 15 % pour revenir à l'équilibre, soit une augmentation de 25 centimes du prix TTC du m³ (eau potable + assainissement collectif).

En clair cela signifie que **si l'on était en régie, notre prix de l'eau serait plus élevé.** C'est le paradoxe de la situation nîmoise.



Rapport sur le prix et la qualité des services publics (RPQS)

2022

Eau potable
Assainissement collectif
Assainissement non collectif

Situation des assainissements individuels sur l'agglomération

Le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service fait état du bilan suivant :

L'assainissement non collectif concerne **29 892 habitants** sur l'agglomération.

Sur 11 071 installations :

- ⇒ 2 332 sont conformes
- ⇒ 6 982 sont en état d'usage
- ⇒ 1 757 sont non conformes

Le nombre d'installations classées conformes est en bonne progression : + 11,2 % par rapport à 2021. Le SPANC a réceptionné 110 installations neuves et 140 installations réhabilitées en 2022.

La réalisation des contrôles de l'année a conduit à mettre dans la catégorie « non conformes » des installations auparavant jugées en état d'usage, ainsi que des installations qui n'avaient pas encore été contrôlées à cause d'un refus des propriétaires.

Attention aux pénalités de retard de paiement des factures

Soyez vigilants sur les échéances de paiement de vos factures. Les pénalités se cumulent : 3 €, puis 12 € puis encore 15 € lors de la lettre recommandée avec AR, en fonction du nombre de quinzaines de jours de retard. Le prélèvement automatique vous mettra à l'abri de mauvaises surprises.

Que nous révèle le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité de service de l'eau et l'assainissement ?

Le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité de service (RPQS) est une mine d'informations mise à disposition du public

(http://www.eausecours30.fr/PDF_eau_secours/RPQS%20eau%20ass%202022.pdf)

Nous avons retenu pour vous quelques indicateurs clefs.

Quels sont les faits marquants de 2022 ? Le rapport nous rappelle que « l'année 2022 est la plus chaude que la France métropolitaine n'ait jamais mesurée ».

C'est la troisième année d'exercice d'Eau de Nîmes Métropole, filiale à 100% de VEOLIA, chargée de gérer ce service pour 35 communes. Saint Geniès de Malgoirès poursuit son contrat avec Saur jusqu'en 2025 et quatre communes restent en régie : Domesargues, Mauressargues, Montagnac et Moulézan.

Le service d'eau potable compte 100 158 abonnés, soit 1 016 de plus qu'en 2021 (+ 1 %). **Le volume facturé de 15,64 millions de m³ reste stable avec une moyenne de 156 m³ par abonné.**

La rendement global des réseaux poursuit sa hausse et atteint **73,68%** en 2022. Des pénalités de non atteinte des objectifs de rendement ne s'appliqueront qu'à partir de 2023. **L'objectif du contrat avec Veolia est 77 % en 2024 et 80 % en 2026.** Nîmes Métropole et son concessionnaire poursuivent leurs efforts conjoints de renouvellement des réseaux, de détection et de réparation des fuites.

La qualité de l'eau présente des taux de conformité excellents : 99,7 % de conformité microbiologique et 99,3 % de conformité physico-chimique.

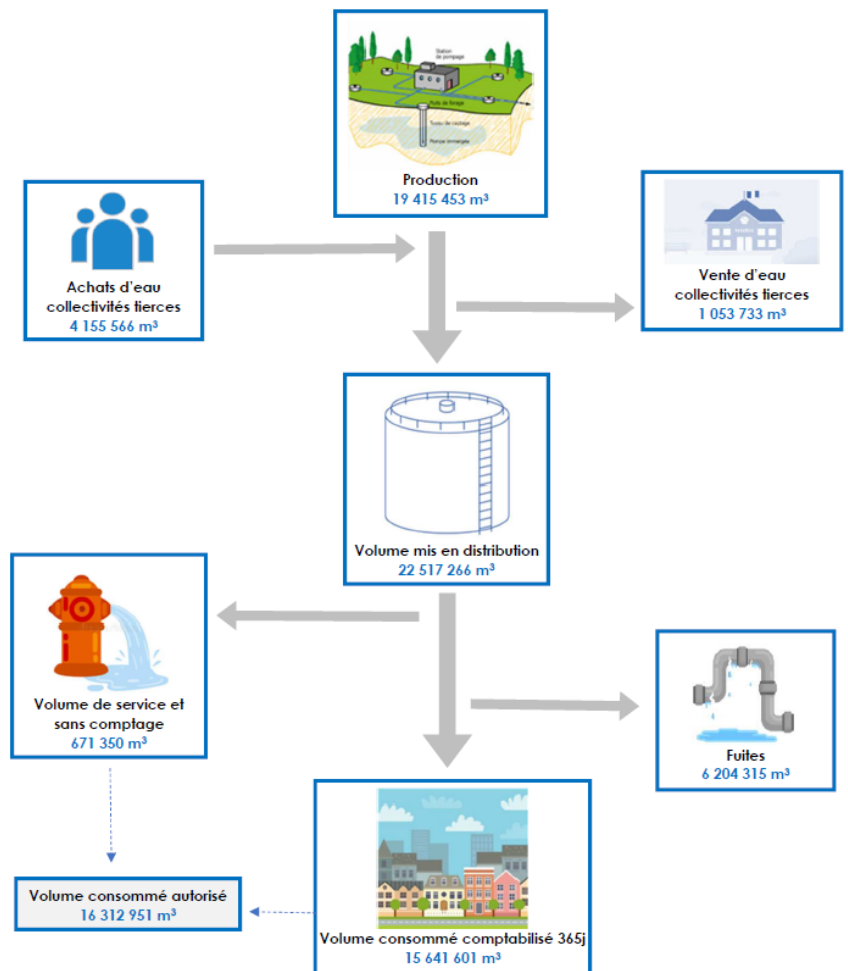
Avec 6,91 km de réseaux renouvelés dans l'année, **le taux de renouvellement des réseaux d'eau potable reste inférieur à la moyenne nationale** (0,40 % contre 0,65 %). Nîmes Métropole devra renforcer ses programmes de renouvellement dans les années à venir.

Le nombre d'abonnés à l'assainissement collectif est de 88 709, soit près de 307 abonnés de plus qu'en 2021. Le volume facturé par abonné reste stable : 141 m³. **Le taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des**

eaux usées se réduit à **0,34 %** (contre 0,48 % en moyenne nationale).

Les eaux parasites et les eaux pluviales issues de réseaux unitaires représentent 2,219 millions de m³ soit 14,9 % du volume des eaux qui sont traitées par les 27 stations d'épuration de l'agglomération. Le rapport nous indique qu'il subsiste **encore 29 km de réseaux unitaires dans l'agglomération.** Cette longueur n'a pas bougé depuis 2020.

La mise en service de **l'usine de méthanisation** a eu lieu en avril 2022.



J'adhère à Eau Secours 30 (Cotisation 10€ pour les personnes physiques et 15€ pour les associations)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :@.....

Ci-joint un chèque de 10 € ou 15 € à l'ordre du « Eau Secours 30 », à envoyer ou déposer au : 5 impasse des Bleuets, 30000 NÎMES

Responsable de la publication : **Claude COMPARET**

Ce numéro du Journal H2O est diffusé par mail en édition numérique et sur le site : <http://www.eausecours30.fr/index.htm>

Notre page Facebook <https://www.facebook.com/eausecours30>

Assainissement individuel : des bureaux d'études ont été agréés

Depuis 2018 dans le cadre de sa démarche qualité, Nîmes Métropole a adopté un cahier des charges type pour les bureaux d'études de sol et la définition des filières. Quatre bureaux d'études adhèrent à cette démarche, à savoir :

- HYDROSOL Ingénierie à Nîmes
- ALLIANCE Environnement à Lunel
- ASH Ingénierie à Nîmes
- SOLEO Environnement

Retrouvez leurs coordonnées sur www.eausecours30.fr

Nîmes Métropole va proposer une Charte Qualité aux entreprises de travaux, permettant une meilleure visibilité et une aide aux usagers dans le choix de leur entreprise.